

LES ETUDES DE THEATRE

Année scolaire 2020/2021

INITIATION, 1^{ER}, 2^{EME}, 3^{EME} CYCLES ET
CLASSE PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



SOMMAIRE

LE CONSERVATOIRE DE LILLE : MUSIQUE DANSE THEATRE	2
LES ÉTUDES DE THEATRE	3
L'ORIENTATION GENERALE DE LA FORMATION	3
ORGANISATION DU CURSUS.....	4
NOS ENSEIGNEMENTS.....	5
LES STAGES	6
LES PRESENTATIONS PUBLIQUES	6
L'ÉCOLE DU SPECTATEUR / CULTURE THEATRALE.....	6
PARCOURS PEDAGOGIQUE DE L'ÉLÈVE	7
INITIATION 15/16 ANS - CYCLE DE DECOUVERTE.....	7
PREMIER CYCLE : CYCLE DE DETERMINATION	7
DEUXIEME CYCLE : ACQUISITION DES BASES.....	7
TROISIEME CYCLE : APPROFONDISSEMENT DES ACQUIS	8
CLASSE PREPARANT A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES).....	8
MODALITÉS DE CANDIDATURE ET CONDITIONS D'ADMISSION	9
INITIATION 15/16 ANS	9
CYCLE 1.....	9
CYCLE 2, CYCLE 3 et Classe Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES).....	9
PLANNING PREVISIONNEL POUR LA RENTREE 2020.....	11
INFORMATIONS	
PRATIQUES.....	12

LE CONSERVATOIRE DE LILLE : MUSIQUE DANSE THEATRE

Le conservatoire de Lille, créé en 1803, est un établissement d'enseignement artistique, classé par le Ministère de la Culture.

Ses missions centrales sont la sensibilisation et l'éducation artistique des enfants d'âge scolaire, la formation des futurs amateurs à la pratique de la musique, de la danse et du théâtre, et la formation professionnelle initiale des musiciens, danseurs et comédiens. Le conservatoire dispense de nombreux enseignements en musique, danse et théâtre et exerce ses missions pédagogiques en cohérence avec les schémas d'orientation définis par l'État, notamment en ce qui concerne les cursus, diplômes et modalités d'évaluation.

Par ailleurs, les activités de diffusion (concerts, spectacles, auditions, conférences, master-class...) occupent une place importante au sein de l'établissement. Cette vie artistique et culturelle riche prolonge et complète naturellement les activités de formation. Ces manifestations sont aussi destinées à tous les publics, faisant du conservatoire un centre d'animation de la vie culturelle de la métropole lilloise et de la région Hauts-de-France.

Les différentes manifestations sont annoncées par voie d'affichage, la plaquette de la saison est disponible au bureau de l'Action Culturelle et sur les présentoirs du conservatoire.

En 2020, le CRR de Lille a déposé un dossier de demande de renouvellement d'agrément pour les classes préparant à l'enseignement supérieur en théâtre, en partenariat avec le CRR d'Amiens et les CRD de Tourcoing et Arras.

LES ÉTUDES DE THEATRE

L'ORIENTATION GENERALE DE LA FORMATION

À travers une pratique collective et individuelle, la formation en théâtre au conservatoire a pour objet principal **la formation de l'acteur par les textes**. Dans cette optique, notre cursus se veut le plus complet possible en alliant le travail de découverte des auteurs et l'initiation à la mise en scène et l'écriture, à l'approche des différentes esthétiques théâtrales et l'exercice du corps. Notre enseignement se fonde sur la pratique du jeu en groupe et, sur cette base, encourage l'épanouissement et la progression de chacun.

Le conservatoire de Lille propose deux cursus : un cursus de pratique en amateur et un cursus d'orientation professionnelle (les deux premiers cycles étant communs aux deux cursus).

Régulièrement, le département théâtre présente au public les travaux des élèves (qu'ils soient menés par les enseignants, par des artistes invités ou par les élèves eux-mêmes) au conservatoire, ainsi que dans diverses structures partenaires de la métropole.

Le cursus des études, dont la durée peut varier de 3 à 6 ans selon la progression de chaque élève, se décompose en trois cycles, avec une orientation professionnelle ou amateur à choisir en fin de 2ème cycle. Enfin, un cours d'initiation dédié aux 15/16 ans est proposé en amont du 1^{er} cycle.

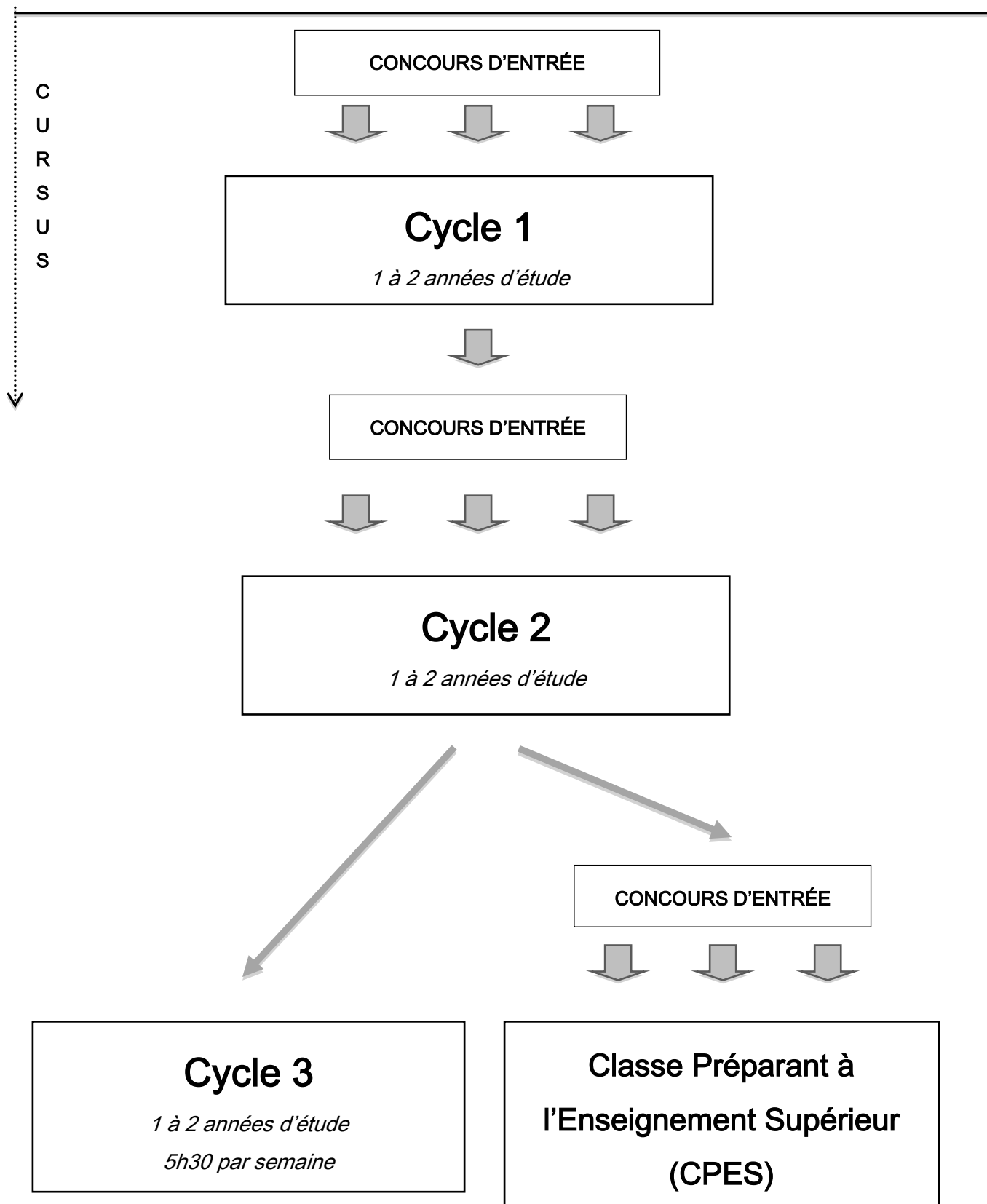
« Et le travail commence. Peu à peu, dans la salle, les regards s'allument. On parle sur scène, on nous parle. Le langage quitte sa rigidité : on le travaille, on le pétrit. On est suivi, excité, propulsé pas à pas à travers le langage pour retrouver l'action, l'acteur, le plaisir de jouer... et le corps suit. »

François Cervantes

“Le métier de comédien est un exercice physique qui exige le maniement de son corps.”

Louis Jovet

Initiation 15/16 ans – Cycle de découverte



NOS ENSEIGNEMENTS

Initiation 15/16 ans

Ce cours hebdomadaire entend « faire découvrir le théâtre » en proposant à nos plus jeunes élèves une expérience du sensible par la pratique du plateau. Cette initiation par l'exploration s'appuie sur la singularité de chacun et sur l'énergie du groupe. On y explore la place du corps, de la parole et du verbe, à travers l'improvisation et le texte sous toutes leurs formes.

Enseignant : Charles Compagnie

Cycle 1 - Acquisition des bases par la pratique collective

Il s'agit de séances complètes qui intègrent un échauffement vocal et corporel, des apprentissages techniques de bases, une pratique collective et une approche des textes dramatiques (ou non) par la lecture et l'interprétation.

Enseignant : Charles Compagnie

Cycle 2 - Pratiques collectives, Masque & Interprétation

- Cet enseignement s'articule autour de quatre axes, (mouvement-masque-improvisation-interprétation). Il propose une approche pédagogique du mouvement basée sur la méthode Feldenkrais© et le tai-chi pour développer un corps plus présent et plus conscient au plateau, un travail choral avec la pratique du chœur de masques et les échauffements collectifs basés sur des structures d'improvisations aléatoires, un travail d'interprétation basé sur le répertoire classique, contemporain, la lecture à voix haute à travers un programme de poésie contemporaine, les parcours libres et une forme collective.

Les différentes explorations et matériaux travaillés permettront d'envisager la fabrique d'un projet collectif mêlant scènes de répertoire et travail choral présenté en fin d'année.

En cycle 2 phase 2, il est proposé un cours spécifiquement dédié au masque.

- **Cours de Masque** (cycle 2 – phase 2) :

Cet atelier propose un cheminement depuis le masque neutre vers le larvaire et le clown. Le travail du masque neutre, par l'usage de codes simples et rigoureux, pose les bases du jeu scénique. Il développe la présence dans l'espace, essentialise le mouvement, aiguise la conscience et amène l'acteur à un état de disponibilité, un état neutre qui ouvre le champ à tous les possibles. Le masque neutre et son travail choral propose un subtil jeu d'écoute et d'équilibre de l'espace tandis que les improvisations travaillent à développer et affiner son propre langage gestuel. Il permet ensuite d'aborder le travail avec les masques larvaires et le clown. Les improvisations servent alors de base à l'élaboration de petites formes chorales, en duo ou en solo.

Enseignante : Christine Girard

Cycle 3 - Jeu, Création & Expérimentation

Le projet pédagogique du cycle 3 s'intéresse aux formes nouvelles telles qu'elles s'expriment actuellement dans le spectacle vivant et promeut l'autonomie de l'élève en plus de lui donner les moyens de s'exprimer en tant qu'artiste. Pour cela, trois axes pédagogiques sont proposés :

- L'élaboration d'une forme collective dirigée qui interroge les processus de création et engage la choralité : écritures de plateau, formes improvisées ou partiellement improvisées, performance, transdisciplinarité...
- Des projets personnels d'élèves : chaque élève mène un projet personnel qu'il imagine et conçoit avec l'aide de son environnement de travail au Conservatoire durant son parcours en cycle 3.
- Des travaux expérimentaux : tout au long de l'année, les élèves seront amenés à présenter des formes courtes à partir de contraintes imaginées afin d'encourager à la création, à la recherche et à la créativité.

L'année de cycle 3 est ponctuée de temps forts pédagogiques où les travaux menés sont confrontés à la présence d'un public. Enfin, un stage proposé en lien avec un partenaire permettra la rencontre avec un ou une artiste.

Enseignant : Sébastien Lenglet

Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur

***Interprétation

Cet enseignement proposera une approche approfondie du travail d'interprétation. Il pourra à la fois répondre aux ambitions et exigences d'une pédagogie de projet : présentations publiques plus longues, œuvres montées en intégralité, et s'inscrire dans une démarche individuelle (préparation aux concours et scènes d'examens de fin d'année, explorations personnelles etc.).

Enseignant : Sébastien Lenglet

***Les cours de chant et de danse (CPES)

Ces enseignements sont proposés aux élèves de la Classe Préparant à l'Enseignement Supérieur et touchent aux disciplines complémentaires à l'art de l'acteur. Dans la mesure du possible, ils viennent nourrir les projets menés au sein du cours d'interprétation ainsi que les projets personnels menés par les élèves.

Enseignants : Emanuela Ducornez (chant) et Catherine Petit-Wood (danse)

***Ecritures contemporaines, oralité et corporalité (CPES)

Cet atelier est articulé autour d'un cycle de lectures publiques au fil de l'année. Il propose un travail autour de la lecture à voix haute et permet la découverte des auteurs contemporains.

Il prend également en charge les trainings dans une perspective liée à la biodynamique, à la conscience corporelle et à la présence vocale.

Enseignant : Charles Compagnie

***Feldenkrais® - Se mouvoir en conscience (CPES)

La méthode Feldenkrais® est basée sur l'exploration du mouvement et son organisation dans le système nerveux. A travers des séquences de mouvements simples et inhabituels, chacun apprend à sentir et ressentir sa façon de se mouvoir, à préciser son organisation, à clarifier l'image et la trajectoire de ses mouvements, à accorder intention et action. Peu à peu perceptions et sensations s'affinent ouvrant le champ à une mobilité plus globale. La variété des leçons offre un large choix de mise en application en lien avec le travail au plateau pour un mouvement plus précis, plus conscient, plus présent à la fois en soi et dans sa relation à l'espace.

LES STAGES

A partir du cycle 3 et essentiellement à l'occasion de la CPES, les élèves se voient proposer jusqu'à trois stages par an. La proposition varie selon les années et les projets imaginés avec nos principaux partenaires : Centre dramatique nationaux, Scènes conventionnées, Compagnies associées etc.

En outre, le réseau des conservatoires des Hauts-de-France permet la circulation des élèves, tout au long du cursus, entre les différents Conservatoires et la participation à des stages qui abordent différentes thématiques et permettent la multiplication des rencontres artistiques.

LES PRESENTATIONS PUBLIQUES

L'apprentissage de l'art de l'acteur doit se faire, à un moment donné, en présence de spectateurs. Aussi, une grande partie des travaux sont présentés au public tout au long de l'année, et plus spécifiquement au mois de juin. D'autres projets d'envergure sont menés par les élèves de Cycle 3 ou de CPES, et peuvent faire l'objet d'une visibilité toute particulière lorsqu'ils s'inscrivent par exemple dans le cadre d'un partenariat avec une structure de diffusion.

L'ECOLE DU SPECTATEUR / CULTURE THEATRALE

Dans le cadre d'une formation théâtrale, il est essentiel que les élèves assistent à de nombreux spectacles et productions théâtrales, musicales, chorégraphiques etc... Encadrés par les professeurs du conservatoire, les élèves se voient proposer chaque année une série de spectacles présentés dans les structures partenaires : le Grand Bleu (Lille), l'Opéra de Lille, le Phénix (Valenciennes), le Prato (Lille), la Rose des vents (Villeneuve d'Ascq), le Théâtre du Nord (Lille), la Verrière (Lille), le Vivat (Armentières) et le Zeppelin (Saint-André) etc.

Ces découvertes sont relayées dans le cadre des cours hebdomadaires, afin de structurer une culture théâtrale solide à l'échelle du cursus.

PARCOURS PEDAGOGIQUE DE L'ÉLÈVE

En dehors du cours destiné aux 15/16 ans qui relève de l'initiation, le cursus des études, dont la durée peut varier de 3 à 6 ans selon la progression de chaque élève, se décompose en un cours initiation suivi de trois cycles avec une orientation professionnelle ou amateur à choisir en fin de 2^e cycle.

INITIATION 15/16 ANS - CYCLE DE DECOUVERTE

Age minimum : 15 ans

Durée du cycle : 1 à 2 ans

Volume horaire hebdomadaire : 2 h

Contenu pédagogique : Initiation par la pratique collective.

Une présentation publique des travaux est organisée. Néanmoins, cet enseignement n'est pas soumis à un examen de fin d'année. A l'issue de la première année de cours, une évaluation concertée entre l'enseignant, le coordinateur de département et l'élève décide ou non de la poursuite des études en 2^e année. A l'issue de la 2^e année, une autre évaluation est organisée entre l'élève, le coordinateur et l'enseignant. En aucun cas, la participation au cours "Initiation 15/16 ans" ne permet d'intégrer le cycle 1 sans en présenter le concours.

PREMIER CYCLE : CYCLE DE DETERMINATION

Age minimum : 16 ans

Durée du cycle : 1 à 2 ans

Volume horaire hebdomadaire : 3 h

Contenu pédagogique : Acquisition des bases par la pratique collective

À l'issue de la première année de cycle 1, en fonction des travaux de fin d'année et de l'évaluation continue, l'équipe pédagogique peut envisager une poursuite des études en cycle 1 ou la validation en un an du cycle 1. Un investissement insuffisant peut mettre fin aux études dès la première année.

À l'issue de la deuxième année de cycle 1 et en fonction des mêmes critères, l'élève valide ou pas son cycle 1.

DEUXIEME CYCLE : ACQUISITION DES BASES

Age minimum : 17 ans.

Durée du cycle : 1 à 2 ans.

Volume horaire hebdomadaire : 6h30 à 9h

Contenu pédagogique : Pratique collective et interprétation - Atelier masque – 1 stage

A l'issue du cycle 2, les élèves peuvent obtenir un **Brevet d'Etudes Théâtrales (BET)**, reconnu dans tous les établissements agréés et classés par l'Etat. Celui-ci permet de choisir d'intégrer le cycle 3 ou de présenter le concours d'entrée en CPES.

À l'issue de la première année de cycle 2, en fonction de l'évaluation de fin d'année qui tient compte de l'évaluation de contrôle continue, l'équipe pédagogique peut décider la poursuite des études en cycle 2, un doublement de la première année ou encore la validation directe du BET.

À l'issue de la deuxième année de cycle 2 et en fonction des mêmes critères, l'élève peut ou non obtenir le brevet de second cycle (BET) qui peut représenter le terme de ses études. L'obtention du BET donne de droit l'accès au 3^e cycle. Il permet également de se présenter au concours d'entrée en CP.

TROISIEME CYCLE : APPROFONDISSEMENT DES ACQUIS

Age minimum : à partir de 18 ans.

Durée du cycle : 1 à 2 ans.

Volume horaire hebdomadaire : 5h30

Contenu pédagogique : Un cours hebdomadaire, un stage par an, et la réalisation d'un projet personnel sur le cycle (prioritairement en 2^e année).

Le 3^e cycle achève la formation de l'élève au sein du département. La pédagogie de ce cycle offre une réelle ouverture en tant qu'artiste (participation à des stages, à des activités partagées avec l'effectif CPES, projets personnels etc...) et permet en même temps à chaque élève d'harmoniser son parcours d'artiste avec son cheminement personnel (études supérieures, projet professionnel etc.). Le cycle 3 permet aussi de participer à un travail collectif dirigé exigeant et qui trouve toute son expression sur une scène de la métropole Lilloise. Pour toutes ces raisons, le cycle 3 est une fin en soi et, sauf exception, ne prépare pas à l'entrée en CPES.

À l'issue de la première année de cycle 3, en fonction de l'évaluation de fin d'année qui tient compte de l'évaluation de contrôle continue, l'équipe pédagogique peut décider la poursuite des études en cycle 3 ou encore la validation directe du CET. Un investissement insuffisant peut mettre fin aux études dès la première année.

A l'issue de la 2^e année de cycle 3, en fonction de l'examen de fin d'année et du résultat global qui tient compte de l'évaluation de contrôle continu, l'élève obtient ou non le **Certificat d'Études Théâtrales (CET)**, reconnu dans tous les établissements agréés et classés par l'Etat. Celui-ci sanctionne la formation des amateurs de haut-niveau.

CLASSE PREPARANT A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES)

En septembre 2016, le Conservatoire de Lille a mis en place le cursus C.E.P.I. en partenariat avec les Conservatoires d'Amiens, Arras, Cambrai, Tourcoing et Valenciennes. Depuis, le CEPI a évolué par décret et devient une "Classe Préparant à l'Enseignement Supérieur". Cet effort de mutualisation à l'échelle régionale a permis d'offrir aux élèves des enseignements partagés et des rencontres régulières entre élèves au sein de la nouvelle région Hauts-de-France. Le cursus de CPES représente 1000 h d'enseignements répartis sur 2 ans. La mise en œuvre d'un projet personnel est demandée à chaque élève de 2^e année.

Au-delà de la proposition de formation initiale de l'acteur, les CPES constituent le cycle d'étude idéal pour les élèves ayant formé un projet professionnel et souhaitant préparer les concours d'intégration dans les écoles supérieures de théâtre.

Age minimum : à partir de 18 ans.

Durée du cycle : 2 ans.

Volume horaire hebdomadaire : 16 heures (en moyenne).

Contenu pédagogique : Cours hebdomadaires d'interprétation, de danse, de chant, atelier Feldenkrais®. Enseignements mutualisés avec les autres conservatoires – 2 à 4 stages par an – et un projet personnel en 2^e année.

A l'issue de la première année de CPES, en fonction de l'évaluation de contrôle continu et sur audition par l'équipe pédagogique à l'occasion de l'examen des élèves de 2^e année, l'élève peut être invité ou non à poursuivre ses études.

MODALITES DE CANDIDATURE ET CONDITIONS D'ADMISSION

Les dossiers de candidature sont disponibles au secrétariat de la scolarité à la mi-mai. Ils doivent être rendus complets dès que possible et avant le 3 juillet au plus tard.

Important : Lors du dépôt de dossier aux services de scolarité, nous demandons à l'ensemble des candidats de nous remettre une lettre de motivation ainsi qu'un C.V. artistique. Ces documents permettront au jury d'avoir une idée précise des motivations de chacun et des expériences des candidats en matière de théâtre : formation, études, expériences au sein d'une compagnie, participation à des festivals, activité de spectateur, stages, rencontres, dans l'optique d'un accompagnement optimal.

Dans le cas d'une inscription en Cycle 2, Cycle 3 ou en Classe Préparant à l'Enseignement Supérieur, nous encourageons les candidats à situer leur projet de formation en lien, le cas échéant, avec des études supérieures ou toute autre activité. De la même manière, si le Conservatoire propose d'abord une formation amateur, certains parmi vous envisagent peut-être une professionnalisation. Si tel est le cas, merci d'en faire état.

Conditions d'admission en « INITIATION 15/16 ANS »

Age minimum : 15 ans

Aucune expérience préalable n'est exigée pour intégrer cette enseignement. Une séance de travail réunit l'ensemble des candidats au cours "Initiation" et propose une approche collective du théâtre au travers de nombreux exercices représentatifs de l'art de l'acteur : mouvement, concentration, écoute, voix parlée et chantée, etc. Cette séance s'organise en présence de l'équipe pédagogique et du directeur d'établissement (ou de son représentant). A l'issue de celle-ci, les enseignants et leur directeur se réunissent et décident des personnes retenues à partir de critères tels que les aptitudes au plateau et la capacité de chacun à s'engager dans une pratique collective.

Conditions d'admission en cycle 1

Age minimum : 16 ans

Si aucune pratique théâtrale antérieure n'est formellement exigée pour l'entrée en 1^{er} cycle, elle constitue néanmoins un atout pour la sélection des candidatures. A l'issue de l'admission en cours "Initiation", l'entrée en cycle 1 s'organise à partir d'une séance de travail en groupe et qui aborde les principaux aspects du jeu. La compatibilité entre le temps à consacrer aux études générales et l'investissement nécessaire à l'apprentissage du théâtre est également examinée à partir du dossier d'inscription et de la lettre de motivation car, en plus des heures de cours au conservatoire, un travail personnel est demandé (apprentissage des textes, recherches, fréquentation des salles de théâtre etc.)

Conditions d'admission en cycle 2, cycle 3 et en Classe Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES)

Pour l'ensemble de ces cycles, le recrutement s'opère en deux temps.

1°) **Une épreuve d'admissibilité** : Une semaine de stages obligatoires réunit l'ensemble des candidats et professeurs. A l'issue de ces échanges pratiques et artistiques, l'équipe pédagogique et le directeur d'établissement (ou son représentant) délibèrent sur la base des observations menées et déterminent les listes des élèves admissibles pour chacun des cycles. Cette première phase de recrutement tient compte des stages menés tout au long de la semaine ainsi que des lettres de motivation et curriculum vitae remis par chaque candidat lors de l'inscription.

2°) **Une épreuve d'admission** : Selon le cycle pour lequel le candidat est admissible, un programme précis est demandé.

- **Cycle 2** - Âge de référence : 17-22 ans

L'admission comprend deux épreuves :

une scène au choix, extraite du répertoire classique ou contemporain. Cette scène ne doit pas excéder trois minutes. Les modalités définitives (monologue ou scène dialoguée) seront adressées aux candidats à la rentrée en fonction des préconisations sanitaires en vigueur en septembre.

un entretien avec le jury qui permet d'évaluer les motivations du candidat, ses disponibilités, sa connaissance du spectacle vivant et du répertoire.

- **Cycle 3** - Âge de référence : 18-24 ans

L'admission comprend trois épreuves :

une scène au choix, extraite du répertoire classique ou contemporain. Cette scène ne doit pas excéder trois minutes. Les modalités définitives (monologue ou scène dialoguée) seront adressées aux candidats à la rentrée en fonction des préconisations sanitaires en vigueur en septembre

un parcours libre : Théâtre gestuel, théâtre d'objet, théâtre musical, marionnettes, performance, comédie-musicale, danse etc.

un entretien avec le jury qui permet d'évaluer les motivations du candidat, ses disponibilités, sa connaissance du spectacle vivant et du répertoire.

- **Classe Préparant à l'Enseignement Supérieur (C.P.E.S.)** - Âge de référence : à partir de 18 ans

Pré-requis : Avoir obtenu un Brevet d'Etudes Théâtrales (B.E.T., fin de cycle 2) ou sur dérogation à l'initiative de l'équipe pédagogique et à l'issue de la première semaine de stages obligatoires (épreuve d'admissibilité).

L'admission en CPES s'organise en **deux temps**.

Le candidat est d'abord invité à participer à une nouvelle **semaine de stages** au sein du réseau CPES. A cette occasion, sont réunis les candidats au CPES de plusieurs établissements. Ces stages ne sont pas probatoires et permettent aussi une rencontre avec les autres enseignants du réseau Hauts-de-France.

Enfin, le candidat se présente à un **examen d'entrée** qui se déroule en présence d'enseignants, de directeurs d'établissements et de personnalités extérieures aux Conservatoires des Hauts-de-France. L'ensemble de l'admission en CPES ne pourra excéder 30 mn. Elle comprend les épreuves suivantes :

un monologue appartenant au répertoire français du 17^{ème} siècle parmi ces trois propositions :

- *Phèdre* de Racine, acte I, scène 3, à partir de « Mon mal vient de plus loin. A peine au fils d'Égée »

- *Phèdre* de Racine, acte V, scène 6, à partir de « A peine nous sortions des portes de Trézène »

- *Le Cid* de Corneille, acte I, scène 6.

un monologue extrait du répertoire contemporain (postérieure à 1950)

un parcours libre : Théâtre gestuel, théâtre d'objet, théâtre musical, marionnettes, performance, comédie-musicale, danse etc.

un entretien avec le jury qui permet d'évaluer les différentes motivations du candidat, ses disponibilités, sa connaissance du spectacle vivant et du répertoire (d'une durée max de 15 mn).

Pour des raisons sanitaires en lien avec l'épidémie de Covid-19, le candidat ne présentera que des scènes sans partenaire de quelque nature que ce soit. Les scènes présentées doivent durer 3 minutes au maximum (y compris pour les scènes imposées qui devront être adaptées en conséquence). Les scènes élaborées en 2019/2020 dans le cadre de concours relevant de l'enseignement supérieur ne pourront être présentées lors de l'examen. Eventuellement, un travail complémentaire pourra être demandé au candidat à l'issue de la présentation des scènes au jury : improvisation, nouvelle orientation de travail, lecture à vue, etc.

PLANNING PREVISIONNEL POUR LA RENTREE 2020

Attention : Ce planning est donné "sous réserve" et reste susceptible d'être modifié.

Lundi 31 août 2020 à 18h : Réunion de rentrée obligatoire pour l'ensemble des candidats.
Conservatoire de Lille – rue Alphonse Colas.

Du mardi 1er au samedi 5 septembre : Stages obligatoires pour les candidats aux cycles 2 et 3, ainsi qu'à la Classe Préparant à l'Enseignement Supérieur (épreuve d'admissibilité).
Conservatoire de Lille – rue Alphonse Colas.

Lundi 7 septembre à 18h : Épreuve d'admission en initiation 15/16 ans.
Conservatoire de Lille – Site Crespel Tilloy.

Jeudi 10 septembre à 14h : Résultats de l'épreuve d'admissibilité pour les candidats aux cycles 2 et 3, ainsi qu'à la Classe Préparant à l'Enseignement Supérieur.
Conservatoire de Lille – Site Crespel Tilloy.

Jeudi 17 et vendredi 18 septembre : Admissions en cycle 2 et 3.
Conservatoire de Lille – Site Crespel Tilloy.

Du lundi 14 au jeudi 17 septembre : Semaine de stages obligatoires pour les candidats à la Classe Préparant à l'Enseignement Supérieur (épreuve d'admission 1)
Conservatoire de Lille – Site Crespel Tilloy.

Lundi 14 septembre de 17h à 19h ou de 19h à 21h (2 groupes) : Épreuve d'admission en Cycle 1.
Conservatoire de Lille – Site Crespel Tilloy.

Lundi 21 et mardi 22 septembre : Examen d'entrée en CPES (épreuve d'admission 2).
Conservatoire de Lille – Site Crespel Tilloy.

Lundi 28 septembre : démarrage des cours pour l'ensemble des cycles.

INFORMATIONS PRATIQUES

Conservatoire de Lille

Rue Alphonse Colas
59000 LILLE

standard : 03 28 38 77 50 / télécopie : 03 20 42 13 76
www.conservatoire.lille.fr

ÉQUIPE DE DIRECTION

Joël DOUSSARD	Directeur du Conservatoire
Marie-Jean GUILLEMETTE-LAZENNEC	Directrice Adjointe
Sébastien LENGLET	Coordinateur du département théâtre / Responsable des études théâtrales / responsable pédagogique CPES

ENSEIGNANTS

Charles COMPAGNIE	Théâtre
Christine GIRARD	Théâtre, masque
Sébastien LENGLET	Théâtre
Catherine PETIT-WOOD	Danse
Emanuela DUCORNEZ	Chant

SECRÉTARIAT DE LA SCOLARITÉ

Delphine COURAULT Secrétariat de la scolarité dcourault@mairie-lille.fr / 03 28 38 77 46

BIBLIOTHÈQUE

Le conservatoire dispose d'une Bibliothèque – Centre de documentation multimédia spécialisé en musique, danse, théâtre – qui offre aux élèves en un même lieu tous les supports relatifs à leurs études, recherches et activités artistiques (partitions, livres, revues, CD, DVD...). La consultation sur place de la documentation est libre et gratuite pour tous publics aux heures d'ouverture : du lundi au vendredi inclus de 13h30 à 18h, le mercredi de 10h à 12h également.

L'inscription est obligatoire pour l'emprunt de documents. Elle est gratuite pour les élèves du Conservatoire, étudiants de l'E.S.M.D. sur présentation de leur carte, pour les habitants de Lille, Hellemmes, Lomme sur justificatif de domicile et carte d'identité. Les élèves domiciliés hors de Lille ne peuvent avoir accès gratuitement qu'aux documents de la bibliothèque du CRR et aux ressources en ligne. S'ils souscrivent une inscription complète au réseau des médiathèques lilloises au tarif en vigueur, l'ensemble du catalogue leur sera accessible.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 03 28 38 77 57.

www.conservatoire-lille.fr